**RAPPORT DE LA MAIRESSE DES FAITS SAILLANTS POUR L’ANNÉE 2020**

Conformément à l’article 176.2.2 du *Code Municipal*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax pour l’exercice terminé le 31 décembre 2020, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 11 mai 2021

Les revenus de fonctionnement pour l’année 2020 ont été de 1 463 107$, alors que les charges se sont élevées à 1 338 471$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, activités d’investissement et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnements de 219 157$

L’excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2020 s’élevait à 512 571$ lequel inclut l’excédent de l’exercice de 2020.

En ce qui a trait aux dépenses en immobilisations, la Municipalité a investi 871 436$ en 2020.

La vérification externe des livres de la Municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax a été effectuée par la firme RDL Thetford/ Plessis inc.

La vérification externe est d’avis que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public

De plus conformément à l’article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l’année 2020.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **RÉMUNÉRATION** | **MAIRE** | **CONSEILLERS** |
| SALAIRE | 6 597.00$ | 2 233.00$ |
| ALLOCATION | 3 298.76$ | 1 116.50$ |

Marie-Claude Chouinard,

Mairesse